

Carrosserie, tôlerie et peinture

Notre équipe de professionnels de la réparation, de la rénovation et de la peinture s'engage sur la rapidité de prise en charge, le diagnostic gratuit, la transparence tarifaire, le respect des délais convenus, la mise à disposition d'un véhicule de prêt si nécessaire, l'utilisation de pièces conformes à la législation en vigueur.

Vous bénéficiez également d'une garantie nationale de 2 ans (garantie pièces et main d'œuvre valable chez tous les carrossiers AD en France) sur les pièces AD.

À

À

BON À SAVOIR : Aucune assurance ne peut imposer un garage ! Vous êtes libre de choisir votre réparateur